

Conférence de presse :

Mesures d'ajustement de carte scolaire du 1^{er} degré pour la rentrée 2016 en Saône-et-Loire

Lundi 20 juin 2016 à 11h00

Fabien Ben

Inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'Education nationale

Contact presse :

Aurore Simon, chargée de communication

doc71@ac-dijon.fr

03.85.22.55.21.

En bref : Les conditions de la rentrée 2016 en Saône et Loire dans le premier degré

Contexte démographique :

- baisse d'effectifs qui se poursuit (à la rentrée 2015, le département a perdu 306 élèves alors que la dotation avait été réduite de 3 postes). Pour la rentrée 2016, la prévision est à nouveau à la baisse avec 528 élèves de moins alors que la dotation est abondée de 11 postes.
- amélioration du taux d'encadrement pour un P/E estimé à 5.73 à la rentrée 2016 pour 5.64 l'an passé.

Démarche :

- une perspective pluriannuelle concertée et réfléchie dont les buts peuvent être une plus grande ouverture culturelle de l'école et des élèves, une organisation pédagogique plus dynamique, une meilleure adaptation au collège, un renforcement de la socialisation, un projet d'orientation plus ambitieux ou encore une mise en commun de moyens financiers et humains.
- un redéploiement qualitatif des emplois mené à la rentrée 2016 qui permettra de soutenir de manière significative les dispositifs spécifiques du 1er degré, l'ASH, la formation des maîtres et le pilotage du département, mais aussi les dynamiques de **renforcement de l'offre scolaire en milieu rural**.
- une prise en compte des **besoins des élèves liés à l'environnement social et économique** : l'effort en faveur de l'éducation prioritaire mais aussi des écoles à profil semblable continue à se traduire concrètement en des attributions ou des maintiens d'emplois à des taux d'encadrement plus faibles que dans le reste du département.

Méthodologie :

Chaque école fait l'objet d'une analyse selon les critères suivants :

- Effectifs et moyenne par classe,
- Répartition pédagogique,
- Appartenance à l'éducation prioritaire (4 écoles sortantes, 6 écoles entrantes)
- Appartenance à une zone de montagne ou de revitalisation rurale,
- Difficultés sociales et économiques,
- Appartenance à un RPI (avec temps de transport entre les communes),
- Nombre d'élèves relevant de mesures de handicaps (notification MDA).

Dos 1er degré

ATTRIBUTIONS D'EMPLOIS CONFIRMÉES après CDEN du 17 juin 2016

ECOLES ELEMENTAIRES

Chalon sur Saône Clairs Logis
Mâcon Georges Brassens

ECOLES PRIMAIRES

Couches (dispositif moins de 3 ans)
Marmagne (décision CTSD 15 juin 2016)
La Roche Vineuse

RPI

Nanton - La Chapelle de Bragny - Etrigny - Lalheue
Vincelles - Saint Usuge

ATTRIBUTIONS D'EMPLOIS " A SUIVRE " NON CONCRETISEES

ECOLES PRIMAIRES

Cuiseaux
Crêches sur Saône Jules Pinsard
Mâcon Marcel Pagnol

ANNULATION DE L'ATTRIBUTION D'EMPLOI

ECOLE MATERNELLE

Mâcon Sonia Delaunay

REEXAMENS DE SITUATIONS A SUIVRE

ECOLES MATERNELLES

Chalon sur Saône Pablo Neruda
Chagny Bellevue (dispositif moins de 3 ans)

ECOLE PRIMAIRE

Saint Symphorien d'Ancelles

RETRAITS D'EMPLOIS CONFIRMES après CDEN du 17 juin 2016

ECOLES MATERNELLES

Flacey en Bresse
Montchanin Jean de la Fontaine
Montceau les Mines Clara Schumann
Paray le Monial Les Sables

ECOLES ELEMENTAIRES

Blanzay René Picard
Chalon sur Saône Vivant Denon
Epervans
Montceau les Mines Anatole France
Saint Martin sous Montaigny

RETRAITS D'EMPLOIS NON CONCRETISES

ECOLE MATERNELLE

Montcenis

ECOLES ELEMENTAIRES

Crissey
Chagny Etienne Jules Marey
La Clayette Lamartine
Le Creusot Pierre Curie
Le Creusot Victor Hugo
Gueugnon Les Bruyères
Louhans Vial Vincent

ECOLES PRIMAIRES

Chatenoy en Bresse Jacques Brel
Uchizy

RPI

Clux Villeneuve - Pourlans
La Chapelle Naude - Montpont en Bresse
Genouilly - Germagny
Montagny Prés Louhans - Ratte
Sainte Cécile - Bergesserin - Mazille -
Saillenard - Beaurepaire en Bresse

ANNULATIONS DU RETRAIT D'EMPLOI

Bourgvilain - Saint Point (RPI)
Mervans (primaire)
Paray le Monial Pré des Crèches Paquier (maternelle)
Sevrey (primaire)

Glossaire

CDEN : conseil départemental de l'Education Nationale

CTSD : comité technique spécial départemental

Enseignant référent : Interlocuteur privilégié des parents, l'enseignant référent fait le lien entre les familles et l'ensemble des professionnels qui gravitent autour de l'élève, tout au long de son parcours scolaire.

ESPE : école supérieure du professorat et de l'éducation

ETP : équivalent temps plein

IEN : inspecteur de l'éducation nationale

IME : institut médico-éducatif

MDA : maison départementale de l'autonomie (anciennement MDPH)

ITEP : instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques

P/E : ratio donnant le nombre de postes d'enseignants (en équivalent temps plein) pour cent élèves

PEDT : Projet EDucatif Territorial

Plus de maîtres que de classes : L'objectif premier est de rendre l'école plus juste et plus efficace, de réduire les inégalités en apportant une aide renforcée aux populations scolaires les plus fragiles. La mise en place du dispositif « plus de maîtres que de classes » est une dimension importante de la priorité donnée à l'école primaire, dans le cadre de la refondation de l'École de la République. Ce dispositif repose sur l'affectation dans une école d'un maître supplémentaire.

RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunal

Scolarisation des moins de trois ans : Le développement de l'accueil des enfants de moins de trois ans à l'école maternelle est un aspect essentiel de la priorité donnée au primaire dans le cadre de la refondation de l'école. La scolarisation d'un enfant de moins de trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Elle constitue une toute première étape de son parcours scolaire.

UPE2A : unité pédagogique pour élèves allophones arrivants